

# Save et vous

BULLETIN  
D'INFORMATIONS N°21  
Mars 2024



## EN BREF

Le Syndicat a participé à plusieurs soirées ciné-débat autour de deux films :

- « La Neste, dans chaque vallée coule une rivière » de Chris Castillon et Philippe Mas et
- « La Rivière » de Dominique Marchais. Ces soirées étaient organisées en lien avec les communes et les associations locales :
- le 15 février à l'Isle-En-Dodon avec le groupe travail « Ville Verte » ;
- le 15 mars à l'Isle-Jourdain avec « L'Isle-Jourdain en Transition » et
- le 17 mars à Samatan.

Les échanges ont permis d'aborder plusieurs sujets sur le domaine l'eau : les principales actions du syndicat ainsi que le Schéma d'Aménagement et de Gestion (SAGE) Neste et Rivières de Gascogne (voir pages 2 et 3).

Au total, c'est plus de 130 personnes qui se sont retrouvées, sur les 3 soirées, afin d'échanger autour du sujet de l'eau.

## LA PHOTO DU MOIS

La Grande Mulette (*Pseudunio auricularius*) est une espèce de moules d'eau douce de la famille des Margaritiferidae. Ce mollusque, présent en France et notamment sur la zone aval de la Save, est menacé d'extinction. Cette espèce est protégée au niveau national, européen et mondial.



## LE CHIFFRE DU MOIS

**40** : c'est le nombre d'embâcles, accumulations naturelles de matériaux apportés par l'eau (feuilles, branches, troncs...) que le syndicat a retiré sur les bassins de la Save et des affluents en 2023. Ces actions ont été réalisées en interne par l'équipe en régie, ou bien externalisées via des entreprises spécialisées.



## AGENDA

- 30 mars : Inauguration des panneaux pédagogiques de la zone humide de l'Isle-Jourdain (32) ([site de la mairie](#))
- 3 avril : Réunion du Comité Syndical et du Bureau du SYGESAVE à Samatan (32)
- 3 avril : Inauguration de l'exposition itinérante « Des agricultures pour des paysages vivants » du projet COTERRA à Saint-Gaudens (31) ([site du projet COTERRA](#))
- 25 et 26 avril : Colloque de l'association Demain Deux Berges sur « L'adaptation au changement climatique en lien avec les pratiques de gestions des milieux aquatiques » à Nègrepelisse (82) ([site de l'association](#))

## SOMMAIRE

- Pages 2 et 3 : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) Neste et rivières de Gascogne.

Articles disponibles sur le [site internet](#)



# Le Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents



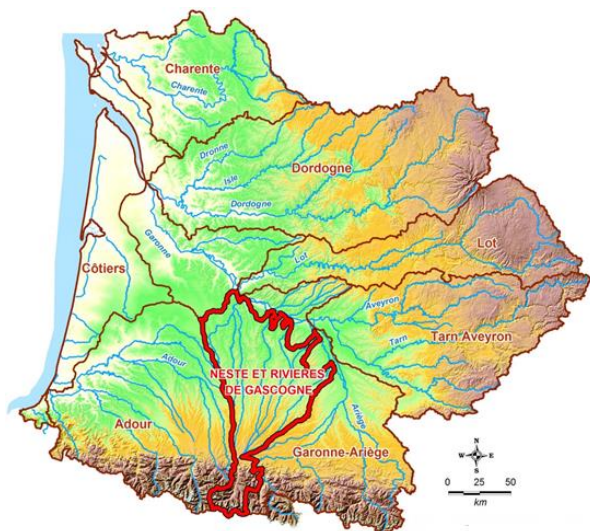
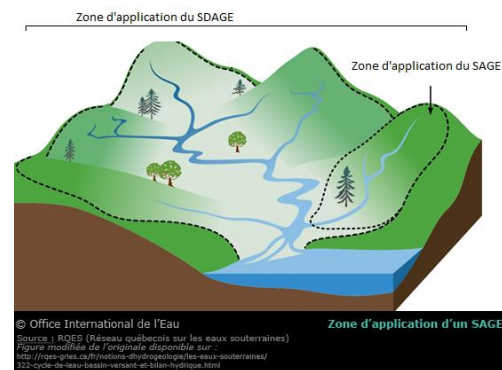
## SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DE L'EAU NESTE ET RIVIÈRES DE GASCOGNE



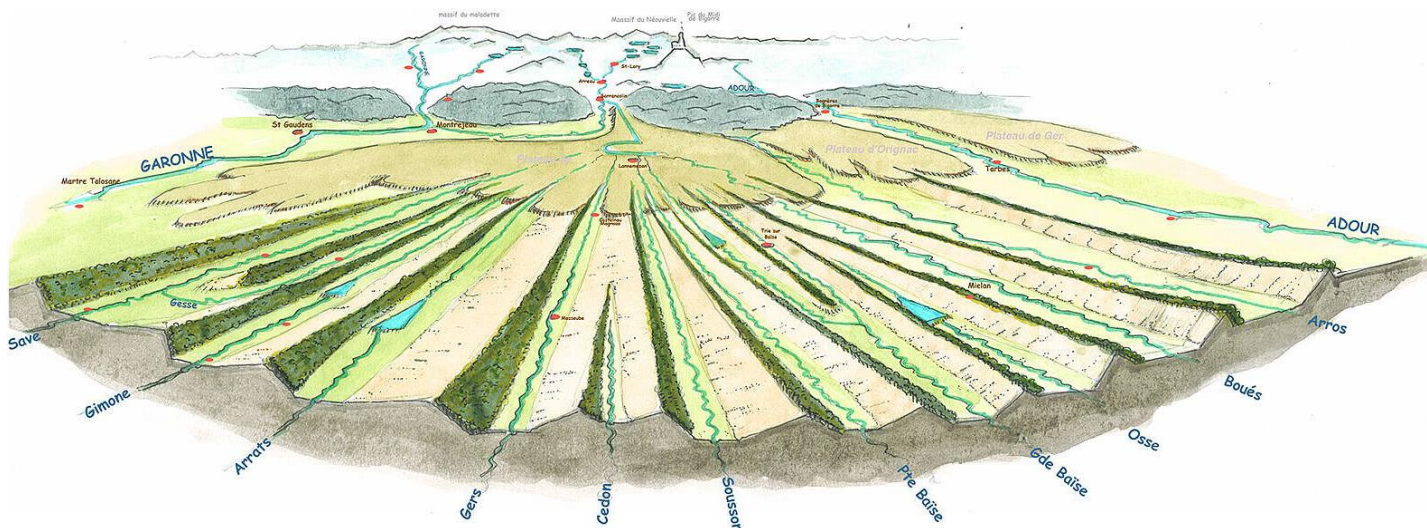
Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) est un outil de planification, institué par la loi sur l'eau de 1992, visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

Le SAGE est la déclinaison du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) Adour Garonne, à l'échelle du bassin versant Neste et rivières de Gascogne. Il vise à concilier la satisfaction et le développement des différents usages (eau potable, industrie, agriculture, ...) et la protection des milieux aquatiques, en tenant compte des spécificités de notre territoire.

Il repose sur une démarche volontaire de concertation avec les acteurs locaux. Il est un instrument essentiel de la mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau.



Le territoire du bassin versant Neste et Rivières de Gascogne est basé sur une logique hydrographique. Il intègre le bassin versant de la Neste, qui prend sa source dans les Pyrénées, et les sous bassins des rivières gasconnes qui forment « l'éventail gascon » jusqu'à la confluence avec la Garonne. Le canal de la Neste, qui alimente les rivières de Gascogne rend ces deux territoires indissociables. Le SAGE Neste et rivières de Gascogne concerne un territoire vaste et divers de 7 900 km<sup>2</sup>, où vivent 275 000 habitants.

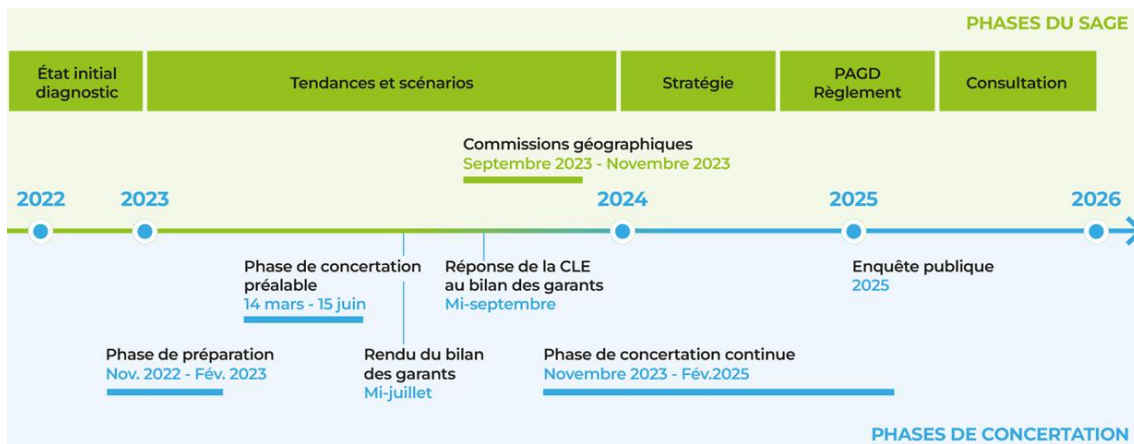




Le SAGE fixe, coordonne et hiérarchise des objectifs généraux d'utilisation, de valorisation et de protection quantitative et qualitative des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques, ainsi que de préservation des zones humides. Il identifie les conditions de réalisation et les moyens pour atteindre ces objectifs.

Le SAGE est élaboré collectivement par les acteurs de l'eau du territoire regroupés au sein d'une assemblée délibérante : la Commission Locale de l'Eau (CLE). Son fonctionnement est structuré avec un bureau, des commissions géographiques ou thématiques, un comité technique, ... Au sein de cette commission siègent des représentants des collectivités territoriales, des usagers et de l'Etat. Le Syndicat de Gestion de la Save est représenté par son Président Monsieur Jean-Luc Dupoux.

Mise en place par le Préfet, la CLE a pour mission de proposer un Plan d'Aménagement et de Gestion Durable des eaux (PAGD) et un règlement. Le SAGE, une fois approuvé, deviendra opposable aux tiers et aux administrations et s'appliquera à l'ensemble des acteurs de l'eau présents sur son périmètre,



Depuis 2016, une concertation importante a été mise en place réunissant plus de 300 acteurs de l'eau du territoire et parties prenantes (journées de formation, commissions géographiques et techniques ...). La concertation est une phase d'information et de participation, qui permet une continuité de dialogue entre le public et les acteurs impliqués et la Commission Locale de l'Eau.

Plusieurs rencontres sont prévues sur l'ensemble du territoire, sous des modalités variées afin que chacun puisse participer en fonction de ses disponibilités et de ses centres d'intérêt :

- Des réunions publiques : points d'étapes de la concertation, pour tenir les citoyens au courant de l'avancée du projet ;
- Des débats itinérants organisés dans l'espace public afin d'aller directement à la rencontre des citoyens sur les marchés ;
- Des commissions géographiques : lieux de discussions techniques entre acteurs, ouvertes aux citoyens.

A ce propos, voici les dates et lieux des prochaines commissions géographiques :

- le 5 avril à Eauze (32) ;
- le 9 avril à Andiran (47) ;
- le 18 avril à Saint-Clar (32) et
- le 24 avril à Masseube (32).



Le SYGESAVE a accueilli la commission géographique du 27 février au bord de la Save à Saint-Pé-Delbosq (31).

## A VOIR, A LIRE, A DECOUVRIR...

- Pour en savoir plus sur le [Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau \(SAGE\) Neste et rivières de Gascogne](#)

- Pour en savoir plus sur les [Commissions Géographiques Neste et Rivières de Gascogne](#)

- Pour en savoir plus sur le [Projet COTERRA](#)

## SUIVEZ-NOUS



Profil [Facebook](#)



Page [Facebook](#)

Page [Instagram](#)



[Site internet](#)

Pour [s'abonner](#) ou [se désabonner](#) à notre newsletter

### SYNDICAT DE GESTION DE LA SAVE ET DE SES AFFLUENTS

Secteur amont : Mairie annexe 31230 L'ISLE-EN-DODON - 05 61 94 09 54 / 06 88 76 87 43

Secteur médian : La rente 32130 SAMATAN - 05 62 62 05 68 / 06 07 55 02 96 / 06 45 93 59 01

Secteur aval : Rue du Parc 31530 LEVIGNAC - 05 61 85 83 10 / 06 07 66 92 21